

## Élections municipales 2026 à **Sainte-Livrade-sur-Lot**

### Réponses de la liste « **Réussir le changement** » conduite par **Jacques Borderie** aux propositions de l'association « Villeneuvois à vélo »

Notre projet en matière de circulation à Sainte-Livrade-sur-Lot repose avant tout sur deux principes essentiels : la sécurité et la sérénité des déplacements. Dans cette perspective, les mobilités douces — et en particulier les déplacements des piétons et des cyclistes — seront naturellement privilégiées et considérées comme prioritaires.

Les quatre demandes spécifiques que vous formulez s'inscrivent pleinement dans la mission qui guide notre action. Toutefois, avant d'y répondre précisément, il nous paraît important de rappeler les engagements déjà pris dans le cadre du contrat municipal établi entre Jacques Borderie, son équipe et les Livradais.

La sécurité routière constitue une priorité non négociable. Un plan ambitieux sera mis en œuvre, comprenant notamment la sécurisation des abords et sorties d'écoles, des passages piétons rendus identifiables de jour comme de nuit ainsi que des arrêts de bus, protégés et éclairés.

L'investissement consacré à la voirie sera doublé par rapport aux années précédentes pour atteindre 150 000 euros par an. L'ensemble des axes de circulation fera l'objet d'études spécifiques pour redonner enfin, aux Livradais, une voirie digne de ce nom. Dans cette logique, un plan pluriannuel d'aménagement des espaces publics sera déployé sur la durée du mandat. Il portera notamment sur la réfection et l'accessibilité des trottoirs, le renouvellement du mobilier urbain et l'amélioration de la signalétique.

Par ailleurs, le développement des liaisons douces, et notamment leurs connections, sera poursuivi et renforcé, jusqu'à leur intégration dans la voirie intra-muros de Sainte-Livrade. Les déplacements seront ainsi rendus plus sûrs et plus respectueux de l'environnement.

Toutes ces actions seront précédées d'études pour une mise en conformité de la charte départementale. Nous prenons l'engagement de vous associer systématiquement à ces travaux de réflexion et de concertation.

Ces éléments posés, vos demandes appellent les observations suivantes :

#### **1 – Réaménagement de l'avenue Gaston Carrère**

Votre constat concernant la dangerosité de l'avenue Gaston Carrère rejoint pleinement le nôtre. Comme indiqué au paragraphe 3.6 de notre contrat municipal, nous nous sommes engagés à y aménager une piste cyclable sécurisée. Ce projet s'inscrit dans la requalification

de nos entrées de ville en connexion avec le service voirie du département. Ceci dans une démarche globale d'amélioration des mobilités douces. Vous serez naturellement associés aux études préalables et aux différentes phases du comité de pilotage liées à ce chantier.

## **2 – Liaison entre le centre-ville et le collège**

La sécurisation des abords des établissements scolaires, et notamment du collège, constitue l'une de nos priorités. Notre projet prévoit déjà un aménagement conforme à vos propositions pour la partie haute de l'avenue Jean Moulin. Pour la partie basse, vos suggestions — création d'une zone de rencontre ou réorganisation du plan de circulation automobile — retiennent toute notre attention. Elles seront intégrées à la réflexion d'ensemble et vous serez associés aux études préalables à ce projet et aux concertations avec la population.

## **3 – Déploiement du stationnement vélo**

Dans le cadre de notre plan global d'aménagement de l'espace public, le développement du stationnement vélo sera pleinement intégré. Une attention particulière sera portée aux secteurs stratégiques : commerces, services publics, cinéma, infrastructures sportives et établissements scolaires. Là encore, vous serez associés aux études préparatoires afin de garantir la pertinence et l'efficacité des dispositifs retenus.

## **4 – Étude de la circulation autour de la ville**

La question de la circulation périphérique constitue un enjeu structurant de notre projet municipal. Elle fera l'objet d'une étude globale prenant en compte la sécurité, l'accessibilité de la ville, la circulation des poids lourds ainsi que la qualité de vie des riverains. Cette démarche sera conduite dans un esprit de concertation, et là aussi vous serez associés aux travaux préparatoires.